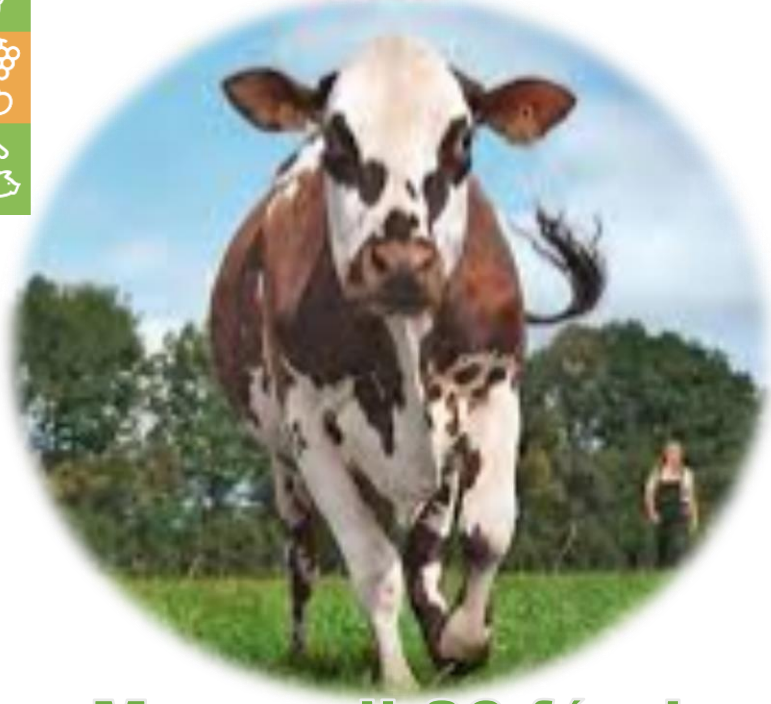


SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2025



Mercredi 26 février

Vendredi 28 février - Samedi 1^{er} mars

Depuis un demi-siècle, le Salon International de l'Agriculture rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole. Il est l'évènement agricole de référence, non seulement en France mais aussi à l'étranger.

Au cœur du Salon de l'Agriculture, les visiteurs auront l'occasion de rencontrer des agriculteurs, éleveurs et producteurs venus de toute la France et d'ailleurs. Ces échanges permettent de mieux comprendre les réalités du terrain et d'apprécier le savoir-faire et l'engagement de ceux qui nourrissent la planète.

C'est aussi un moment privilégié pour soutenir l'agriculture locale et découvrir les produits du terroir dans toute leur diversité. Des expositions, des démonstrations et des ateliers sont proposés aux familles afin de parfaire leur connaissance sur le monde de l'élevage et de la gastronomie de nos régions.

Avec entrée : Adulte : 85 € / Enfant de – 12 ans : 75 €

Transport seul ou enfant moins de 6 ans : 68 €

Arrivée vers 10h00 au salon

Départ de Paris après les 9 h de coupure du chauffeur et retour vers votre localité de départ.

Départs :

SAINT DIE - Parking Leclerc	3h00	LUNEVILLE - Aire covoiturage	4h00
RAMBERVILLERS - Site Launoy	3h30	DOMBASLE - Site Launoy	4h20
EPINAL - Cimetière Parc	4h00	LUDRES - UGC Cité Ciné	4h45
		TOUL - Aire de Chaudeney	5h15

* Départ dans chaque ville soumis à un minimum de participants – horaires pouvant évoluer en fonction du nombre d'inscrits

Prix comprenant : le transport en autocar de grand tourisme, l'entrée au salon, l'option annulation inclus

Non compris : toute dépense d'ordre personnel ou non mentionnée dans « prix comprenant ».

Launoy Voyages, merci de ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.

Launoy Voyages Lic n°IM 088 11 0014 SARL au capital de 98700 € Siret : 530 856 913 00013 Code APE 7911Z

Documents et photos non contractuels sous réserve d'erreur typographique - Crédits photos SIA

BULLETIN D'INSCRIPTION – SIA Paris Expo Porte de Versailles

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Portable : _____

E-Mail : _____ @ _____

(adresse électronique utilisée uniquement pour confirmation des horaires et envoi du catalogue)

Je désire réserver place(s) pour le salon de l'agriculture

Pour Mercredi 26 février	<input type="checkbox"/>
Pour Vendredi 28 février	<input type="checkbox"/>
Pour Samedi 1 ^{er} mars	<input type="checkbox"/>

Ville de départ souhaitée

<input type="checkbox"/> LUNEVILLE	<input type="checkbox"/> SAINT DIE DES VOSGES
<input type="checkbox"/> DOMBASLE	<input type="checkbox"/> RAMBERVILLERS
<input type="checkbox"/> LUDRES	<input type="checkbox"/> EPINAL
<input type="checkbox"/> TOUL	

(Les départs de chaque ville sont sous réserve d'un minimum d'inscrits dans la ville concernée.)

PARTICIPANTS :

Nom et Prénom des participants

.....
.....
.....
.....

A REGLER A L'INSCRIPTION :

Voyage d'UN JOUR : paiement intégral

Je suis informé(e) que mon inscription sera considérée comme définitive à réception du règlement.

Nombre d'adultes avec entrée : _____ x 89 € = €
Nombre d'enfants – de 12 ans : _____ x 89 € = €
Nombre d'enfants – de 6 ans ou transport seul : _____ x 89 € = €
Option annulation (facultative) par personne : _____ x 5 € = OFFERT

TOTAL =€

Je soussigné(e), (nom et prénom)
agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente de brochure (disponibles à l'agence ou sur demande) et vous adresse le règlement correspondant au montant prévu.

Fait à :le :

Signature :

Modes de règlement acceptés : Chèque, carte bleue à l'agence ou à distance, espèces, virement
(IBAN FR76 1470 7000 8630 7219 3385 880 – BIC CCBP FRPPMTZ) - Chèque à libeller à **LAUNOY VOYAGES**
Ce bulletin d'inscription est à retourner à : **LAUNOY VOYAGES - ZI La Grande Fin Sud – 88700 RAMBERVILLERS**

Option annulation sur justificatif (maladie grave sauf cas particuliers, accident, décès, cas contact, licenciement...)
Barème remboursement sans option : entre 30 et 21 j : 75% / entre 20 et 8 j : 50% / entre 7 et 2 jours : 25%